



DOGGEN CLUB DE FRANCE

LE CLUB FRANÇAIS DU DOGUE ALLEMAND

Association régie par la loi de 1901
affiliée à la Société Centrale Canine, agréée par le Ministère de l'Agriculture
Siège social : 4 rue Paul Pugnaud 66650 BANYULS/MER

www.doggenclub.com

SOMMAIRE

n°315 - MARS 2018

LA VIE DU CLUB

LE COMITÉ	2
RUBRIQUES TU ET COMMISSIONS	3
TABLE DES MATIÈRES DES ARTICLES DES T.U.	4
MOT DU PRÉSIDENT	5
NOUVEAUX MEMBRES	6
BULLETIN D'ADHÉSION	95
LES DÉLÉGUÉS	96

A VOUS LA PAROLE

BILLET D'HUMEUR	7
COURRIER DES LECTEURS	7
EN TÊTE A TÊTE	8
MON PREMIER DOGUE	9
TRANCHE D'ÉLEVAGE	10
VIE DE CHAMPIONS	11
VIE DE VÉTÉRAN	13
ANNIVERSAIRES DE VÉTÉRAN	14
NOUVELLES D'ÉLEVAGE	15
NOUVELLES COTATIONS	16
DOGUES INDEMNES DE CARDIOMYOPATHIE	17

INFOS-CONSEILS

SANTÉ - VÉTO	
- l'Osthéopathie	23
- les Infections néonatales	24
- l'Ostéosarcome	26
- le Lymphome	30
ÉLEVAGE	35
REVUE DE PRESSE	36
COMPORTEMENT	37
- L'Accueil du chiot	25
INFOS JURIDIQUES	40
INFOS DIVERSES	42

EXPOSITIONS

PALMARES 2017	44
DOGUES A L'HONNEUR	55
RÉSULTATS :	
- des Spéciales	57
- à l'Étranger	68
- des Régionales : - Sommières	70
- La Gripperie	75
LES JUGEMENTS EN EXPOSITION	82
INFOS ET INSCRIPTIONS	
Régionale de Sorèze (81)	83
Régionale de Le Breuil (71)	85
Régionale de Arvillers (80)	87
Régionale de Montreuil Bellay (49)	88
CALENDRIER DES EXPOSITIONS 2018	94

Organe de liaison interne de l'association réservé aux membres à jour de leur cotisation.
Dépôt légal à parution. Tirage à 600 exemplaires. ISSN : 0794-3780
Les articles publiés dans le Bulletin du DCF n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.
Pour des raisons d'intendance, les manuscrits et photos non insérés ne pourront pas être restitués. Le DCF se réserve le droit de refuser ou de supprimer certains ordres et annonces de publicité sans avoir à en justifier. Le DCF décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces publicitaires insérées dans le Bulletin et aux transactions qui pourraient en découler.
© **Doggen Club de France** Le Club Français du Dogue Allemand.
La reproduction et la traduction, même partielles, des textes publiés dans Le Trait d'Union sont interdites pour tout pays, sauf accord spécial expressément donné par l'association Doggen Club de France.

Dépôt Légal : décembre 2018

Trait d'Union n° 315
mars 2018
N° ISSN : 0794-3780

Siège social :

4 rue Paul Pugnaud
66650 BANYULS/MER

Directeur de la publication :

Jean-François MARTIN

Réalisation :

PASSION CHIEN
9 rue des Juifs -
67440 Schwenheim
Tél. : 03 88 70 14 54

Imprimé par :

Onlineprinters GmbH
Rudolf-Diesel-Straße 10
D-91413 Neustadt a. d. Aisch
Allemagne